

PERMIS FEU :

Préparation de l'intervention par vidange et dégazage des volumes creux (silos, réservoirs, canalisations ...); ventilation des zones de travail éloignement des matières et produits inflammables (chiffons bois bidons ,cartons..) nettoyage, balisage de la zone, colmatage des ouvertures, interstices par des matériaux incombustibles (sable, bâche incombustible, plaque métallique), mise en place de moyens d'extinction et d'alarme; vérification de l'état du matériel de soudage (tuyères endommagées, tuyaux détériorés, graisse sur la robinetterie et les garnitures à oxygène) .

Pendant la réalisation des travaux :contrôle de l'atmosphère (explosimètre) extinction des étincelles et éléments incandescents, utilisation de support incombustible pour déposer les outils, positionnement des bouteilles le plus loin possible des zones de soudage.

Après les travaux, surveillance pendant 2 heures des lieux de travail puis déconsignation de l'installation.

En Savoir Plus :

Permis Feu Outils OPPBTP Mise à jour :06/2017

Permis Feu INRS ED 6030 06/2018



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique